



## ÉDITO

Le mois de septembre marque le traditionnel début de saison, rythmé par les forums des associations qui se tiennent un peu partout en France.

C'est un moment privilégié pour les clubs : l'occasion de se faire connaître, de s'ancrer dans le tissu associatif local et d'attirer de nouveaux pratiquants sur leurs terrains. Nous terminons la saison 2025 avec une légère baisse de licenciés (-130). Pour mémoire, ce chiffre atteignait -890 l'an dernier. Je préfère en retenir le côté positif : les efforts déployés par les clubs et la fédération pour faire connaître nos activités et attirer du monde sur nos terrains commencent à porter leurs fruits.

Mais nous devons continuer à agir pour inverser complètement la tendance et retrouver une dynamique

de croissance. Notre discipline a de nombreux atouts : pour les jeunes en quête d'une voie technique et passionnante, comme pour les moins jeunes qui recherchent une activité conviviale pour occuper leurs soirées et leurs week-ends.

L'accueil et la convivialité dans les clubs sont les clés pour que celles et ceux qui franchissent le portail d'un terrain aient envie d'y rester et d'y revenir avec plaisir.

Or, j'entends encore trop souvent des retours selon lesquels de nouveaux venus – jeunes ou moins jeunes – ont été mal reçus dans un club local. Certains se voient découragés, renvoyés vers une autre discipline ou invités à aller voir ailleurs.

Le fameux « vivons cachés, vivons heureux » pourrait bien se transformer en « vivons cachés, mourons heureux ».

Un club qui se ferme aux nouveaux, par peur de perdre du temps de vol ou d'être dépassé par de jeunes pratiquants, ne peut qu'aller vers le déclin... et donne surtout une mauvaise image de l'aéromodélisme. Il est indispensable que les mentalités évoluent pour que chacun soit accueilli et se sente bien dans nos clubs.

La fédération sera vigilante sur ce point et n'hésitera pas à rappeler à l'ordre les clubs concernés, en particulier ceux labellisés EFAM.

Que l'année 2026 soit placée sous le signe de l'accueil, du partage et du plaisir de voler ensemble !

Bons vols.

**LAURENT HENRY** - Président de la FFAM



## sommaire

- 3 Saison 2026 : Cotisations et nouveautés extranet
  - Tarifs saison 2026
  - Nouveautés extranet
- 3 Sites de pratique : Défendons nos terrains, ensemble
- 4 Assemblée générale 2026
  - Samedi 28 mars 2026 à Angers
  - Notez la date dès maintenant dans votre agenda !
- 4 Manifestations : organisation et formation
  - Commission manifestations
  - Devenir directeur des vols
- 4 Cohabitation en vol de pente
- 5 Coupe Icare
- 6 Le dispositif Pass'Sport reconduit pour la saison 2025-2026
- 6 ANS 2025 : Répartition des financements
  - Campagne ANS 2025
  - Principes de répartition
  - Bilan 2025
  - Répartition de l'enveloppe (66 500 €)
- 7 Le Drone Soccer "fait maison"
- 8 Point d'étape international 2025
- 9 Championnats de France 2025 : un premier bilan
- 10 Meetings 2025 : l'aéromodélisme en vitrine
  - La Ferté-Alais
  - Le Bourget
  - Meaux
  - Mondial de l'ULM
  - Air Legend
  - Un grand merci
- 12 Fête du Sport
  - L'aéromodélisme à l'honneur
  - Des activités pour tous les âges
  - Une journée réussie

### FFAM

108 rue Saint-Maur - 75011 Paris - 01 43 55 82 03.  
E-mail : [ffam@ffam.asso.fr](mailto:ffam@ffam.asso.fr) - Site Web : [www.ffam.asso.fr](http://www.ffam.asso.fr)



VOUS AVEZ UNE PHOTO OU UNE VIDÉO INCROYABLE DE VOTRE AÉROMODÈLE ?

# METTONS L'AÉROMODÉLISME EN LUMIÈRE !

ENVOYEZ-NOUS VOS PLUS BELLES PHOTOS ET VIDÉOS !

**COMMUNICATION@FFAM.ASSO.FR**

## METTONS l'aéromodélisme en lumière

La FFAM vous met à l'honneur !

Vous capturez de superbes images ou vidéos de vos modèles en vol ou au sol ? Vous avez une photo dont vous êtes fier ou une séquence marquante à partager ? Envoyez-les nous !

Nouveauté : pour nos prochains clips de promotion, nous recherchons en priorité des vidéos de qualité, filmées avec du matériel adapté (caméra, appareil photo, drone...). L'objectif est de valoriser au mieux l'aéromodélisme et de donner encore plus d'impact à nos productions.

Pour participer, envoyez vos contributions à : [communication@ffam.asso.fr](mailto:communication@ffam.asso.fr), accompagnées du nom de votre modèle, de votre club et, si possible, d'une petite description.

Nous avons hâte de découvrir vos réalisations et de les partager sur nos supports de communication !



# Saison 2026 : Cotisations et nouveautés extranet

## Tarifs saison 2026

(Rappel : lors de l'assemblée générale 2025 de la FFAM, il a été décidé de regrouper les catégories Junior 1 et Junior 2.)

Cotisation membres actifs	Associations affiliées	38 €
	Première affiliation	23 €
	Organismes agréés	100 €
Licence pratiquant	Adulte	50 €
	Junior (regroupement de la catégorie Junior 1 et Junior 2)	20 €
	Cadet	10 €
Licence non pratiquant		15 €
Passeport	Scolaire	gratuit
	Découverte	10 €
	Compétition (réservé aux catégories F3L/F5L, F9A/F9B, F9U)	gratuit
	Résident étranger occasionnel	11 €
	Résident étranger compétition	gratuit
	École	20 €
Licence FAI		15 €

## Nouveautés extranet

### Catégories B

Les aéromodèles de catégories B peuvent désormais être gérés directement par les licenciés via leur espace personnel.

Dans l'onglet Aéromodèles Cat. B, il est possible de :

- Ajouter un nouvel aéromodèle,
- Modifier les informations d'un aéromodèle,
- Supprimer un aéromodèle.

À chaque ajout, modification ou suppression, la demande est analysée et validée par Louis Didier, responsable des catégories B.

Pour plus d'informations, un mémo « Gestion des aéromodèles de Catégories B » est en cours de finalisation.

### Mon parcours

Dans l'espace licencié, l'onglet Diplômes est remplacé par l'onglet Mon parcours pour plus de clarté.

Les différents diplômes fédéraux, qualifications et distinctions sont désormais regroupés en quatre parcours :

- Parcours de pilote,
- Parcours de bénévole,
- Parcours d'officiel,
- Parcours de formation.

## Sites de pratique : Défendons nos terrains, ensemble

Les lieux de pratique sont une priorité : sans terrain ni site de vol, pas d'aéromodélisme. Nous faisons face à plusieurs menaces sur nos sites. Les projets éoliens et photovoltaïques se multiplient ; un dispositif de veille est en place via le Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives (CNFAS), qui alerte nos représentants CCRAGALS dès qu'un projet émerge.

Plus récemment, en juin, le préfet de l'Ariège a pris un arrêté interdisant la pratique de l'aéromodélisme au-delà de 1 000 m sur l'ensemble du département. Les motifs avancés (protection de la nature, risques de pollution ou aériens) étaient largement contestables. La fédération a aussitôt introduit un recours gracieux (auprès du préfet) et un recours hiérarchique (auprès du ministre de l'Intérieur), l'interdiction impactant au minimum quatre sites déclarés à l'AIP.

Le 21 juillet, le préfet a répondu au recours gracieux : son intention

n'était pas d'interdire l'aéromodélisme et l'arrêté a été modifié pour autoriser la pratique aux licenciés FFAM. Restons vigilants : une réaction rapide, rigoureuse et documentée permet d'obtenir des résultats.

Autre difficulté récurrente à l'approche de l'été : des occupations illicites de terrains. Ont notamment été touchés cette année le club des Cigognes (91), pendant près d'un mois, le club de Saclay (91), privé d'activité une semaine, ainsi que les clubs de Biscarrosse (33) et d'Herlies (59), entre autres. Ces situations entraînent des interruptions d'activité et des frais de remise en état importants pour les clubs.

La fédération a saisi le ministre de l'Intérieur, qui s'est récemment engagé à une action plus ferme contre les occupations illégales, afin que des solutions soient trouvées rapidement et que l'État et les collectivités assument



les impacts financiers supportés par les clubs. Il est anormal que des associations, parfois sur des terrains privés, aient à supporter seules ces conséquences.

Nous espérons rencontrer prochainement les services de l'État et vous invitons à nous alerter immédiatement dès qu'un terrain d'aéromodélisme est occupé illicitement.

# Assemblée générale 2026

**Samedi 28 mars 2026  
à Angers**

L'assemblée générale de la FFAM se tiendra le 28 mars 2026 au Centre de Congrès Jean Monnier à Angers. Nous comptons vivement sur votre présence.

**Notez la date dès maintenant  
dans votre agenda !**



## Manifestations : organisation et formation

### Commission manifestations

Lors du comité directeur du 29 avril 2024, il a été décidé de mettre en place une **commission manifestations** composée de 3 à 5 personnes. Ses objectifs principaux sont :

- la désignation des formateurs fédéraux habilités à encadrer les formations pratiques de directeur des vols,
- le suivi fédéral des formations ré-

lementaires liées à l'arrêté manifestations,

- la proposition d'amendements au règlement manifestations, incluant la gestion des QPDD et les dispositions relatives aux modèles de catégorie B. La commission est présidée par **Louis Didier**, également membre du comité directeur. Les deux autres membres sont **Rémy Huckel** (président de la LAM Grand Est) et **Olivier Maugeard** (club Team Aero Passion).

Depuis 2025, Louis Didier assure également

la fonction de responsable formation, chargé de répondre aux interrogations des licenciés concernant les formations des pilotes de catégorie B et des directeurs des vols.

### Devenir directeur des vols

Une formation est proposée à ceux qui souhaitent s'investir dans les spectacles aériens d'aéromodélisme en tant que directeur des vols.

Cette fonction est essentielle et implique des responsabilités. La formation se compose de deux volets :

- **une partie théorique**, accessible en ligne,
- **une partie pratique d'observation**, organisée lors de meetings.

La formation théorique est disponible dans votre espace licencié (Suivre une formation → Formation de directeur des vols).

Une fois validée, vous pouvez vous inscrire à une session pratique dans votre région (ou une région voisine) via votre espace licencié (Manifestations → S'inscrire → Session d'observation directeur des vols).



Nicolas Huckel DV



Rémy Huckel



Olivier Maugeard



Louis Didier

## Cohabitation en vol de pente

Les pratiquants de vol de pente savent bien : nous partageons régulièrement l'espace avec d'autres usagers de l'air, en particulier les parapentistes.

Ces cohabitations peuvent parfois être tendues, notamment en cas de forte affluence.

Il faut garder à l'esprit que, même si nous sommes tous usagers du ciel, la différence est de taille : pour les modélistes, une collision entraîne un dommage matériel, alors que pour les parapentes, deltaplanes ou planeurs, les conséquences peuvent être physiques, voire vitales.

Il y a quelques années, un planeur RC est entré en collision avec un motoplaneur dans les Vosges. Heureusement, le pilote grandeur avait pu rejoindre Colmar et se poser malgré une dérive endommagée.

Plus récemment, en juin, un inci-

dent est survenu sur le site des Pierres Pouquelés (Cotentin) entre un planeur de 4 m et un parapentiste. Le planeur a sectionné presque entièrement l'aile du parapente alors que celui-ci évoluait à une quinzaine de mètres du sol. La chute était inévitable, mais l'altitude modérée et l'atterrissage sur une lande touffue ont limité les conséquences : aile déchirée, une éraflure légère... et une très grosse frayeur.

La pente était alors occupée par plusieurs parapentistes, tandis que plusieurs modélistes volaient également. Malgré les échanges sur place, les conditions météo – parapentes proches de la pente et modélistes contraints de se rapprocher pour se poser – rendaient le risque de collision élevé. L'incident est arrivé dans ce contexte, sans qu'il soit vraiment possible de désigner un responsable : un parapentiste évitant un autre en vol découverte, un

modéliste entamant sa manœuvre d'atterrissage, et le concours de circonstances a conduit à l'impact.

Heureusement, plus de peur que de mal. Mais cet événement doit nous amener à réfléchir à la cohabitation. Des contacts ont été pris entre la FFAM et la FFVL afin de tirer les enseignements de cet incident et de prévenir toute récurrence.

À noter, pour l'anecdote, que certains modélistes non affiliés – donc peut-être non assurés et en infraction – se sont rapidement posés et ont quitté le site, redoutant un contrôle de gendarmerie. Ce type de situation illustre à quel point il est indispensable d'être en règle et assuré : un accident peut arriver à tout le monde, même aux plus expérimentés. En conclusion : soyons prudents, responsables et vigilants lorsque nous partageons le ciel.

## Coupe Icare

À l'occasion de la 52<sup>e</sup> Coupe Icare, qui s'est tenue les 20 et 21 septembre à Lumbin (Isère), la LAM AURA a organisé le meeting d'aéromodélisme de la plus grande manifestation mondiale de vol libre.

Près de 30 pilotes ont présenté des démonstrations de voltige, de vols maquettes, mais aussi de vol libre et d'expositions statiques.

Le programme était soutenu : près de 7 heures de vols non-stop chaque jour, pour le plaisir des petits comme des grands.

Simulateur, atelier de construction, découverte de l'aérogologie : il y en avait pour tous les goûts.

Plusieurs milliers de spectateurs ont pu découvrir notre activité tout au long du week-end. Ce meeting particulier s'est déroulé en coordination avec les vols de montgolfières, de parapentistes et d'avions grandeur. Une organisation conséquente a été nécessaire pour assurer cette cohabitation.

Grâce aux bénévoles et pilotes, femmes et hommes, venus de la LAM AURA mais aussi de la LAM CVL, de la LAM IDF et de la LAM PACA, l'événement a été une réussite.

La direction des vols de la Coupe a salué la parfaite organisation du meeting, tant au niveau de l'accueil du public que de la sécurité.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. La LAM AURA prévoit d'ailleurs d'organiser d'autres manifestations pour mettre en avant l'esprit club ressenti lors de ce meeting, qui a fait le bonheur du public, des pilotes et des bénévoles. L'équipe de la LAM AURA met son énergie à rendre l'aéromodélisme fun et accessible. Au vu du superbe week-end passé, on peut dire que cela fonctionne.

À suivre...



## Le dispositif Pass'Sport reconduit pour la saison 2026

Le **Pass'Sport** est une aide financière du ministère des Sports destinée à favoriser la pratique sportive. Pour la saison 2025-2026, le dispositif est reconduit et évolue : il permet désormais une déduction immédiate de 70 € sur le coût de l'inscription, prise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2025, dans un club, une association sportive ou une salle de sport.

### Qui est concerné ?

Le dispositif est ouvert aux jeunes :

- **De 14 à 17 ans**, bénéficiaires de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire)
- **En situation de handicap** :
  - De 6 à 19 ans, bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)
  - De 16 à 30 ans, bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés)
- **De moins de 28 ans**, bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - Bourse CROUS (y compris l'aide annuelle)
  - Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale

### Pour les clubs FFAM

Tous les clubs FFAM peuvent adhérer à ce dispositif.

- Il suffit de disposer d'un compte Asso : [lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)

Nous vous invitons vivement à relayer cette information auprès de vos jeunes licenciés.

Ils peuvent vérifier leur éligibilité via ce lien : <https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/test-eligibilite>

- Tous les renseignements pratiques pour les clubs sont disponibles ici : [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)



## ANS 2025 : Répartition des financements

### Campagne ANS 2025

La campagne de stratégie nationale (ANS) a été lancée auprès des clubs le **15 avril 2025** et s'est clôturée le **25 mai 2025**.

La commission d'étude des dossiers s'est réunie le **samedi 14 juin**. Elle était composée de :

- 3 membres du comité directeur,
- un président de LAM,
- la directrice générale de la fédération,
- le président du comité d'éthique.

Pour l'année 2025, une enveloppe de **66 500 €** a été attribuée à la fédération (soit - **6 600 €** par rapport à 2024).

### Principes de répartition

- Une répartition homogène sur les territoires et un équilibre entre clubs et organismes déconcentrés (LAM / CDAM) devaient être respectés, avec **au moins 50 % réservés aux clubs**.
- Un seul dossier pouvait être déposé par structure (club, CDAM ou LAM).
- Le montant minimal fixé par l'agence était de **1 500 € par subvention**, avec un maximum de 2 actions par dossier.
- Les projets devaient être en adéquation avec le projet fédéral.

Cette contrainte de répartition a conduit la commission à procéder à des arbitrages.

### Bilan 2025

- **48 dossiers déposés** auprès de la fédération, représentant 82 actions.
- Tous les dossiers n'ont pas pu être retenus.
- La commission a privilégié :
  - le respect des règles de financement de l'agence,
  - les projets en cohérence avec le projet fédéral validé par l'agence,
  - les actions prioritaires de l'agence (handicap, pratique féminine, etc.).

### Répartition de l'enveloppe (66 500 €)

ANS 2025	Clubs	CDAM	LAM	TOTAL
nb dossiers	23	7	9	39
nb actions	27	11	16	54
montant accordé	33 500 €	11 000 €	22 000 €	66 500 €

# Le Drone Soccer "fait maison"

Le club de Teillé en Pays de Loire, présidé par André Lambert, cherchait une activité pour se diversifier, utiliser une salle municipale mise à disposition et intéresser les jeunes.

Suite aux communications fédérales sur le drone soccer, le côté touche-à-tout et passionné d'André l'a conduit vers cette discipline. Il a fabriqué une cage avec des tubes et des filets, puis a cherché des drones carénés pour initier les jeunes de sa commune.

Modéliste de longue date, André s'est ensuite lancé le défi de concevoir un drone peu coûteux permettant de participer aux tournois qui commencent à s'organiser. **Pari réussi !**

En utilisant les fichiers 3D imprimables, accompagnés du détail du matériel, mis à disposition par André, tout modéliste digne de ce nom peut, pour une centaine d'euros et quelques heures d'impression, fabriquer son "AirBall" et participer à un tournoi.

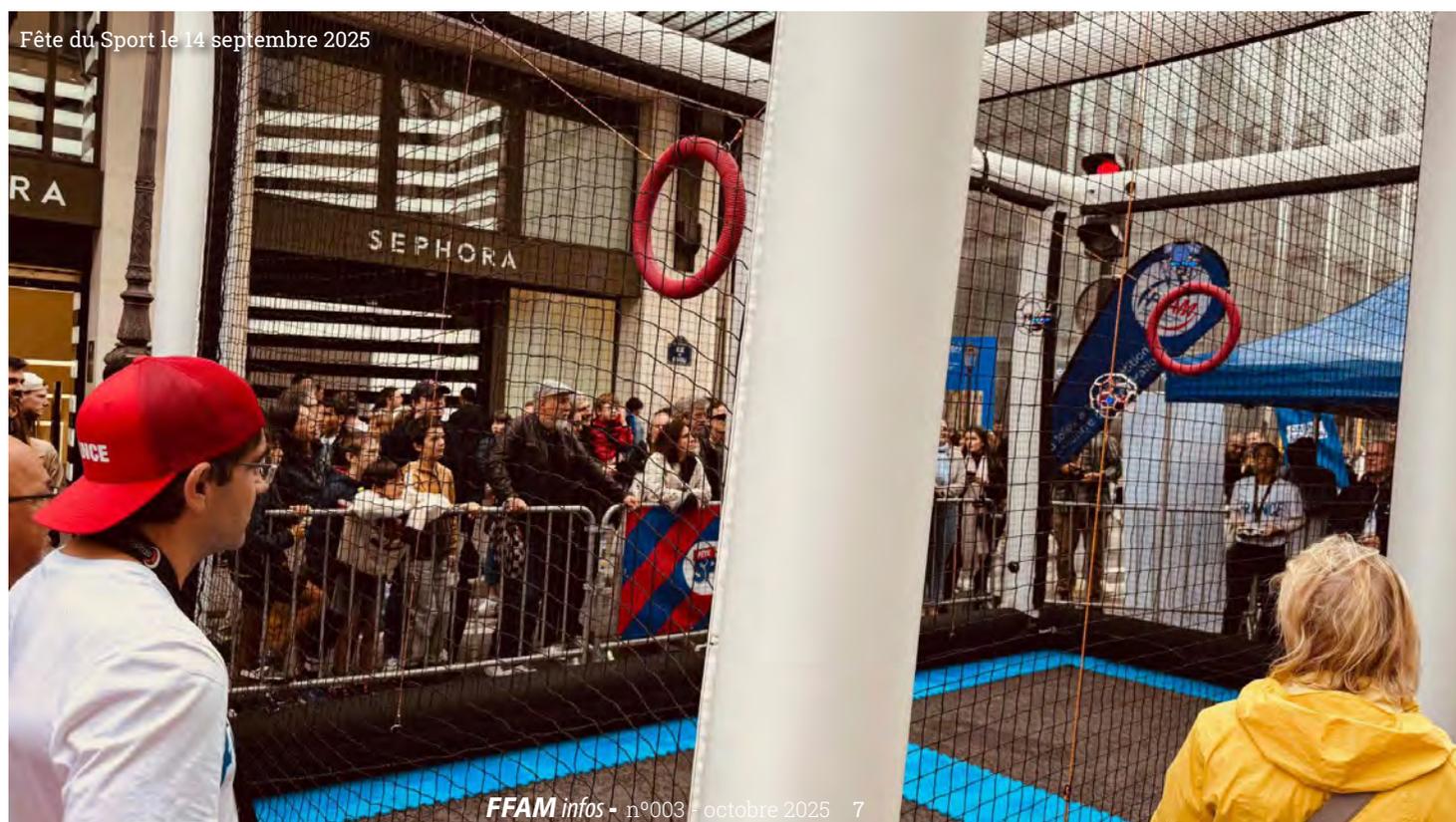
Les fichiers STL et les notices sont disponibles sur le blog du groupe de travail :

<https://dronesoccer.sport.ffam.asso.fr/le-guide-complet-airball-fabriquer-son-drone-soccer-en-club/>

Si vous souhaitez vous lancer, et faire fabriquer à vos jeunes leur propre Air-Ball, tout est désormais à votre disposition. Très bientôt, des informations seront également données aux clubs qui veulent construire une cage pour quelques centaines d'euros. Cela permettra à chaque club ayant accès à un gymnase de développer cette activité qui séduit la jeunesse.

L'engouement est déjà visible : lors de la Fête du sport à Paris, le 14 septembre, les jeunes étaient nombreux à vouloir s'essayer au drone soccer.

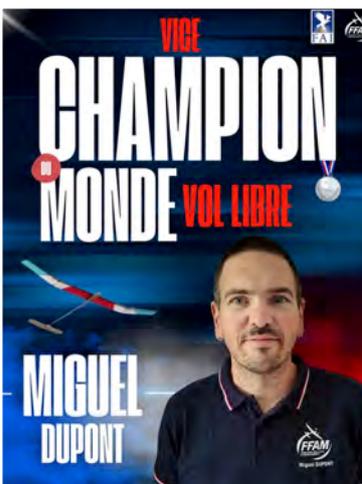
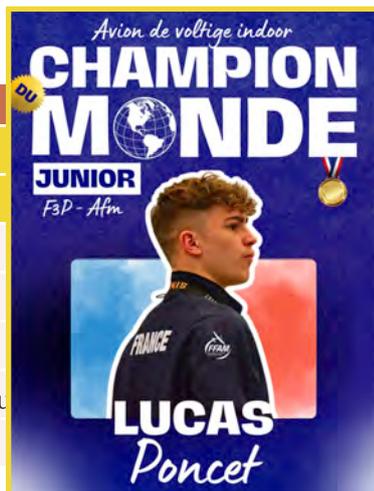
Enfin, rappelons que l'équipe de France participera en novembre prochain au premier championnat du monde FAI de Drone Soccer à Shanghai (Chine). Vous disposez maintenant de tous les moyens pour rejoindre cette nouvelle aventure !



# Point d'étape international 2025

À ce stade, nos équipes de France ont déjà obtenu 12 médailles lors des championnats du monde 2025 (5 d'or, 6 d'argent et 1 de bronze).

RÉSULTATS EN INDIVIDUEL		
	Lucas Poncet	 F3P - Suisse
	Lucas Poncet	 AFM - Suisse
	Maxime Schmitt	 AFM - Suisse
	Maxime Schmitt	 F3P - Suisse
	Miguel Dupont	 F1C - Roumanie
	André Trachez	 F1E - République Tchèque
	Romain Gallet	 F3K - Allemagne



RÉSULTATS PAR ÉQUIPE			
	Théo Laura, Jaouen Rigault, Anthony Chartier	 F1E - République Tchèque	junior
	Romain Gallet, Pierre Stamm, Quentin Bourdais	 F3K - Allemagne	
	Maxime Schmitt, Jeffrey Durochat, Sébastien Micek, Lucas Poncet	 F3P - Suisse	senior
	Anthony Rotteleur, Steeve Collin, Jérémy André	 F3K - Allemagne	
	Arnaud Poyet, Rémi Romagnan, Thomas Brisset	 F3C - Roumanie	



**VOL LIBRE**  
**F1A** : Planeur, **F1B** : «Wakefield», **F1C** : Moto-modèle à moteur thermique, **F1D** : Aéromodèle d'intérieur, **F1E** : Planeur de pente

**VOL CIRCULAIRE COMMANDÉ**  
**F2A** : Vitesse, **F2B** : Acrobatie, **F2C** : Course par équipe, **F2D** : Vol circulaire commandé combat

**AÉRONEF MOTORISÉ RADIOCOMMANDÉ**  
**F3A** : Avion de voltige, **F3C** : Hélicoptère de voltige, **F3D** : Avion de course aux pylônes, **F3E** : Avion électrique de course aux pylônes radiocommandé, **F3P** : Avion de voltige Indoor, **F4C** : Maquette avion, **F4H** : Maquette simplifiée avion, **F9A** : Drone soccer, **F9U** : Drone racing

**PLANEUR RADIOCOMMANDÉ**  
**F3B** : Planeur multi-épreuves, **F3F** : Planeur vol de pente radio radiocommandé, **F3J** : Planeur thermique de durée, **F3K** : Planeur lancé-main, **F5B** : Motoplaneur électrique radiocommandé, **F5J** : Motoplaneur électrique de durée thermique

# Championnats de France 2025 : un premier bilan

Sur les 16 championnats programmés cette année, **13 ont déjà eu lieu**, rassemblant près de **481 compétiteurs issus de 201 clubs**.

## Une participation riche et variée

Ces championnats ont rassemblé un large public de passionnés, répartis sur de nombreuses catégories. Certaines disciplines offrent plusieurs épreuves, ce qui explique un nombre plus élevé de podiums, notamment en **vol circulaire commandé (VCC)** et en **vol libre extérieur (VLE)**.

- F5J : 69 compétiteurs (discipline la plus fréquentée)
- VLE : 61 compétiteurs dans 10 catégories
- VCC : 49 compétiteurs répartis en 11 catégories
- F3A : 45 compétiteurs
- F3P : 43 compétiteurs
- Maquettes : 35 compétiteurs entre F4C et F4H
- ... et d'autres encore (Electro7, FF2000, F3Q, VLI, F9U).

## Des juniors déjà performants

La relève était bien présente avec 71 juniors et cadets engagés. Au-delà de leurs catégories dédiées, plusieurs jeunes ont réussi l'exploit de se hisser sur le podium face aux adultes :

### • F3P :

🏆 Vol libre en musique : Lucas Poncet : 2<sup>e</sup>

🏆 Nationale B : Clément Andris : 2<sup>e</sup>

🏆 Promotion : Nathan Perrin : 1<sup>er</sup>, Maxime Zimmermann : 2<sup>e</sup>, Tom Schneider : 3<sup>e</sup>

### • Vol libre intérieur

🏆 F1M Beginner : Thomas Gaillard : 2<sup>e</sup>

### • Vol libre extérieur

🏆 Planeur National : Mathys Martineau : 1<sup>er</sup>

### • VCC :

🏆 F2G : Héloïse Picard : 2<sup>e</sup>

🏆 Acrobatie Nationale : Théo Charon : 3<sup>e</sup>

### • F5J

🏆 Inter : Romain Gallet : 1<sup>er</sup>

### • F1E

🏆 Jaouen Rigault : 1<sup>er</sup>, Anthony Chartier : 2<sup>e</sup>, Oleg Ducassou-Drapeau : 3<sup>e</sup>

👉 La relève est déjà au niveau.

## Des clubs mobilisés

201 clubs ont été représentés dans ces championnats.

Parmi les plus présents :

- Cercle modéliste Blénot-Lorraine (23 compétiteurs)
- Club modéliste de Cachan (16)
- Aéro Club des Cigognes (14)
- Sèvres Anjou Modélisme (13)
- Aéro Club du Poitou (12)
- Aéro Model Club de Châteaudun (11)
- CA Azay-le-Brûlé (10)

À cela s'ajoute l'engagement des clubs organisateurs, qui accueillent et assurent le bon déroulement des épreuves : Aéro Model Club de Châteaudun, AMC La Gaude, Air Modèle Châteauroux, Aéro Club du Poitou, Aéro Club des Cigognes, CA Azay-le-Brûlé, Cercle Modéliste Rullicois (CMR), Ludres Air Modèles, MACCT (Saint-Martin-le-Beau), Modèle Air Club de Mandres, Modélistes de Sélestat, Radiocommande Aéronautique des Mauges, Soual Model Air Club.

Champion de France maquette, catégorie nationale avion : Arnaud PROUX – Luciole MC30



## Les figures de la saison

Si chaque podium mérite d'être salué, certains pilotes se distinguent déjà en multipliant les podiums :

- En VCC : Théo Charon, Rémi Pasturel et Héloïse Picard (**3 podiums chacun**) - En vol libre : Didier Barberis (2 en VLE et 1 en VLI)
- **Et deux podiums pour :** Jean-Marc Aube en VCC, Bernard Trachez, Gauthier Brière, Gilles Bernard et Miguel Dupont en VLE, Lucas Poncet et Maxime Schmitt en F3P,

Romain Gallet en F5J, Thomas Gailard en VLI, Olivier Delbouys en maquettes, Capucin Ragot en F3K et F1A.

## Un effort collectif

Au-delà des compétiteurs, ces championnats reposent sur l'engagement des clubs organisateurs, des bénévoles, des juges et des présidents de jury, garants du bon déroulement et de la qualité sportive des épreuves.

Bravo à toutes et tous.



Marie-Ange Groz, catéogrie F5J



Championnat de France Drone FPV

## CÔTÉ MANIFESTATION...

### Meetings 2025 : l'aéromodélisme en vitrine

Cette année encore, la FFAM s'est mobilisée pour valoriser l'aéromodélisme lors de plusieurs rendez-vous majeurs de l'aviation en France : La Ferté-Alais, le Salon du Bourget, le meeting de

Meaux, le Mondial de l'ULM et Air Legend Melun. Autant d'occasions de faire découvrir la discipline à un large public et de rappeler sa place dans le paysage aéronautique.



La Ferté-Alais

## La Ferté-Alais

À La Ferté-Alais, l'aéromodélisme a ouvert le bal des démonstrations aériennes, sous les applaudissements nourris d'un public conquis. Pour les pilotes, évoluer aux côtés des plus beaux avions de l'histoire est une expérience valorisante et une reconnaissance forte de leur engagement. Un stand FFAM équipé d'un simulateur ainsi qu'une initiation au drone soccer ont été proposés aux nombreux visiteurs du meeting.

## Le Bourget

Quelques jours plus tard, la FFAM participait au prestigieux Salon du Bourget. Sur le stand fédéral, simulateur de vol, modèles exposés et animations ludiques ont attiré une foule curieuse, des familles aux passionnés. L'occasion de nouer des contacts, d'informer sur les clubs et d'encourager les vocations.

## Meaux

Le meeting de Meaux a permis de présenter l'aéromodélisme dans un cadre convivial et familial. Démonstrations, expositions et échanges ont contribué à renforcer les liens avec le public local et à rappeler l'importance du réseau associatif.



La Ferté-Alais



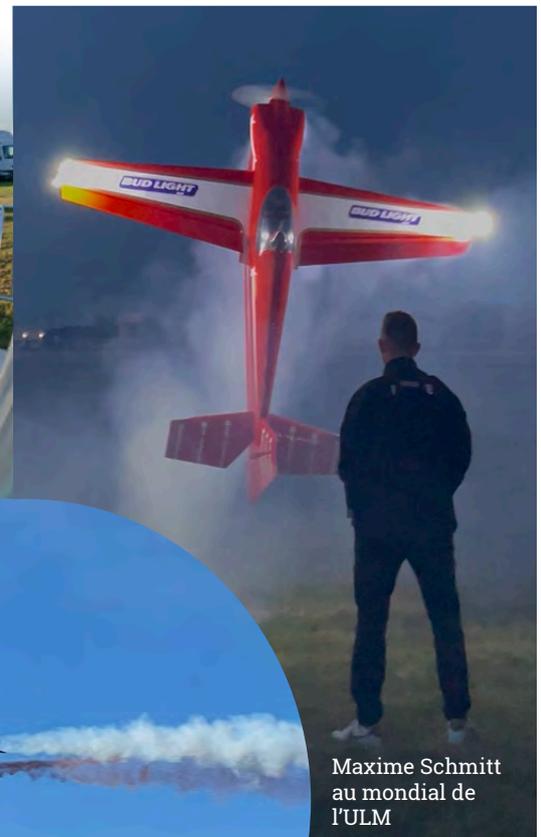
Air Legend

## Mondial de l'ULM

Au Mondial de l'ULM, les démonstrations de jets, Rafale, warbirds et vols de nuit ont émerveillé des milliers de spectateurs. Le stand fédéral, enrichi de simulateurs et de la cage de drone soccer, a connu un vif succès.

## Air Legend

À Air Legend Melun, installé à l'entrée principale, le barnum fédéral a accueilli des centaines de visiteurs, séduits par l'exposition de modèles et par les initiations au simulateur. L'implication d'Alexis, jeune passionné de 10 ans qui a animé l'outil deux jours durant, a marqué les esprits et symbolise la place de la jeunesse dans la discipline.



Maxime Schmitt au mondial de l'ULM



Mondial de l'ULM



## Un grand merci

Ces cinq rendez-vous ont confirmé l'attractivité de l'aéromodélisme et sa capacité à captiver petits et grands. La FFAM remercie chaleureusement les clubs, bénévoles et pilotes mobilisés qui ont permis la réussite de ces participations.

Mondial de l'ULM

# Fête du Sport

Le 14 septembre 2025, la Rue de Rivoli s'est transformée en véritable boulevard du sport à l'occasion de la Fête du sport.

De nombreuses fédérations sportives étaient présentes pour offrir aux visiteurs une journée mémorable. Notre stand, installé dans ce lieu exceptionnel, a rencontré un vif succès.

## L'aéromodélisme à l'honneur

Toute la journée, notre espace a attiré curieux et passionnés. Une cage de drone soccer était installée, permettant à un large public de s'initier à cette discipline innovante.

L'équipe de France de drone soccer, composée de Pascal Berlu, Sandra Thénault, Vincent Boisselier et Olivier Bollon, a assuré plusieurs matchs de démonstration qui ont suscité l'enthousiasme de la foule.

De 11h à 18h, les initiations se sont enchaînées sans interruption : le drone soccer a réellement intrigué et séduit petits et grands.

## Des activités pour tous les âges

Un simulateur de vol était également proposé. Accompagnés par nos formateurs, de nombreux visiteurs – dont la plus jeune avait 3 ans et demi – ont pu découvrir les bases du pilotage d'un aéro-mo-dèle dans des conditions ludiques. De quoi éveiller de nouvelles vocations et donner envie de passer rapidement à la pratique sur un véritable terrain.

## Une journée réussie

Cette journée fut une belle réussite. Promouvoir l'aéromodélisme et le drone soccer en plein cœur de Paris, sur la Rue de Rivoli, est une opportunité exceptionnelle.

Un grand merci à tous les bénévoles mobilisés pour leur engagement : sans eux, la présence de la FFAM à cet événement n'aurait pas été possible.

